

Proposition pour une résolution simple et opérante pour la COP26



Après le dernier coup de semonce du GIEC sur le climat le 9 Aout 2021, la prochaine COP26 organisée par les Nations Unies qui se tiendra à Glasgow début Novembre 2021 s'annonce cruciale pour le Climat et sa gouvernance mondiale.

Des positions nettes s'affirment d'ores et déjà. De manière très schématique, un premier groupe de pays influencés par les lobbies électriques, de l'hydrogène et du renouvelable plaide pour une mise au rebut au plus vite des industries fossiles carbonées qui fournissent encore tout de même près de 80% de l'énergie primaire.

Un deuxième groupe entraîné par les pays producteurs d'hydrocarbures ou de charbon, une grande partie des pays émergents et influencés par les lobbies pétroliers, tout en reconnaissant la gravité des phénomènes climatiques, fera de la résistance par rapport au premier et au mieux participera à des conversations autour de la taxe carbone ou demandera des aides internationales ou des compensations afin de pouvoir s'engager dans la transition énergétique qui leur serait imposée par les premiers.

Le grand perdant des discussions qui s'annoncent risque donc d'être le climat : les discussions entre pays laisseront comme d'habitude en coulisse les principaux acteurs du dérèglement climatique que sont les producteurs d'hydrocarbures et de charbon.

C'est pourquoi nous proposons une résolution destinée à réparer sans délai les rouages de l'horloge du cycle biogéochimique du carbone, gravement dérégulée après plus de deux siècles d'extractivisme fossile : les travaux du GIEC ont confirmé que le foyer du dérèglement climatique est bien l'injection directe de carbone géosphérique dans l'atmosphère, puis dans les océans sans retour direct dans la géosphère.

Nous proposons donc que la résolution suivante simple et de bon sens soit adoptée :

Pour chaque quantité de carbone fossile extraite, la même quantité de carbone doit être géologiquement séquestrée la même année

Une entité supranationale sera constituée et chargée de superviser les opérations de séquestration partout sur la planète.

Précisons que la séquestration géologique ne se réduit pas aux seules technologies pétrolières d'injection de gaz carbonique sous forme liquide dans d'anciens champs ou aquifères. D'autres méthodes, dont certaines

Patrick Portolano (CIV 79)
Fondateur
@Eosys

reposent sur des processus naturels, existent et ne demandent qu'à être développées.

L'adoption de cette résolution permettra la mise en place de politiques industrielles et économiques efficaces pour une solution rapide au problème climatique.

L'industrie de la production des énergies fossiles carbonées pourra alors accélérer sa métamorphose qui s'amorce en une industrie de production de l'hydrogène et de séquestration géologique du carbone.

Ce faisant, elle pourrait rendre possible la séquestration géologique de plus de la moitié de ses émissions fossiles dès 2030.

Pour atteindre cet objectif, la chaîne de production d'hydro-carbures doit être repensée afin de séquestrer le carbone le plus en amont possible tout en produisant de l'hydrogène (bleu). Corrélativement des efforts de R&D massifs devront être encouragés concernant la séquestration géologique et la production d'hydrogène bleu et naturel.

Une frontière nouvelle s'ouvre sous nos pieds : celle du géohydrogène et de flux minéraux et énergétiques issus de biogéoréacteurs tirant parti de flux naturels dans la litho-sphère et **laissant le carbone là où il est.**

Les modes d'échanges concernant le carbone fossile pourront être rematérialisés : cette résolution accélérera la création de hubs industriels qui permettent de gérer physiquement le cycle du carbone à un échelon local ou régional. Ces hubs industriels sont déjà en train de se multiplier très rapidement depuis quelques mois.

En application de la résolution, les contrats de négoce d'hydrocarbures

et de charbon devront comporter des clauses engageant les parties sur le devenir concret du carbone fossile extrait.

La mise en œuvre de cette résolution minimisera le risque systémique financier que fait courir la transition énergétique en permettant :

- Une transition à portée des bourses de tous les consommateurs
- Une transition moins abrupte pour les pays producteurs d'énergies fossiles
- Des risques économiques de choc pétrolier ou de choc électrique grandement atténués

La création d'un « Brown Climate Fund » pilotant la simple réorganisation de l'écheveau complexe de taxes, subventions et financements fossiles existants constituerait un fort accélérateur de transition.

Finalement, pour que les consommateurs puissent agir sur le climat, il est recommandé d'accompagner la résolution par la mise en place d'un indicateur les informant de l'empreinte en carbone fossile de ce qu'ils achètent.

Une note de travail développant ce qui est exposé ici est disponible. Si vous souhaitez l'obtenir, donner votre avis sur ce projet ou y apporter votre contribution, n'hésitez pas à me contacter directement (patrick@eosys.fr).

BIO

Patrick Portolano (CIV 79), diplômé d'un MS Ressources en Eau, Université Newcastle (1979), travaille dans et autour des géosciences depuis sa sortie de l'école. Après un début de carrière à l'IRD en recherche océanographique (hydro-biochimie et hydro-climatologie) puis dans une société d'ingénierie de gisements du groupe IFPEN, il crée en 1993 EOSYS, qu'il dirige depuis. Il est intervenu sur de nombreux projets d'exploration et développement de champs d'hydrocarbures et de stockages souterrains. Il a créé et développé une société d'exploration minière au Mexique.

